

Fiche P20, rattachée au thème

▲ La logistique : qui, quoi, comment ?

▲ **La logistique en Paca**

▲ Evolutions et innovations



L'ESSENTIEL SUR...

STRUCTURES COLLABORATIVES TRANSPORT ET LOGISTIQUE EN PACA

La logistique présente cette particularité de dépendre à la fois de la sphère du public et de celle du privé, de la qualité de leurs relations, et ceci à différentes échelles spatiales et temporelles. Si certains territoires, tant en France qu'à l'étranger, ont fait le choix d'un outil unique mutualisé, le caractère hétérogène de la région Paca et le côté multidimensionnel de la logistique ont favorisé l'émergence progressive de différentes structures collaboratives, répondant aux besoins spécifiques de tel ou tel écosystème : IMTM en 1967, UMF unifiée en 1991 (AACN et STM en 1888, CMAF en 1891 et UMM en 2010), ORT en 1995, clusters et pôles de compétitivité divers... A ces structures locales viennent s'ajouter quelques délégations d'organisations à vocation nationale, notamment dans le secteur du transport routier. Les deux associations nationales logistiques (ASLOG et AFILOG) ne sont pas particulièrement actives en région.

Les structures ciblées sur le maritime

	<p>L'Institut Méditerranéen des Transports Maritimes a été créé en 1967 à l'initiative de l'Université d'Aix-Marseille, de la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence et du Grand Port Maritime de Marseille.</p>	<p>L'Institut (2 permanents) a plusieurs vocations : Information par l'organisation de colloques, conférences ; Formation par l'organisation (éventuellement sur mesure) de sessions sur des thèmes juridiques, économiques techniques du monde maritime; réalisation d'études, notamment dans le cadre d'appels d'offres européens.</p>
<p>Il compte parmi ses membres les représentants de grandes entreprises maritimes et portuaires de Marseille, de sa région et du pourtour méditerranéen.</p>	<p>Une évidente complémentarité a conduit l'IMTM et l'Institut de formation du port de Marseille-Fos (l'ITIP, créé en 1988) à se rapprocher en 2015 pour proposer des formations communes.</p>	<p>Site : imtm.fr</p>

	<p>L'Union Maritime et Fluviale de Marseille-Fos regroupe, à l'exception du Grand Port Maritime de Marseille, l'ensemble des entreprises qui, dans le département 13, constituent la filière du transport maritime.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - former les personnels des entreprises portuaires, - promouvoir l'informatique portuaire communautaire (outil AP+, bientôt remplacé par Ci5, produit par la société MGI dont elle est actionnaire), - se rapprocher des autres places portuaires : l'UMF fait partie de l'Union Maritime des Ports de France et est membre fondateur de l'Union Maritime pour la Méditerranée.
<p>Faire en sorte qu'une obligation de solidarité et de performance collective prévale sur la concurrence entre opérateurs est la mission affichée par cette association, qui vise aussi à resserrer les liens patronaux interprofessionnels entre ses membres.</p>	<p>L'UMF (6 permanents) fait aussi office de secrétariat commun pour certains de ses membres fondateurs : Association des Agents et Consignataires de Navires de Marseille et du grand delta; Comité Marseillais des Armateurs français; Syndicat des Transitaires de Marseille Fos et sa région.</p>	<p>Site : umf.asso.fr</p>
<p>En complément de sa vocation de représentation et de défense des intérêts des professions portuaires, l'UMF est impliquée dans différents partenariats en vue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - promouvoir la place portuaire de Marseille-Fos, 		

	<p>Cette association fédère la CCIMP, le Grand Port Maritime de Marseille, l'Union Maritime et Fluviale Marseille Fos, MGI et la Ville de Marseille.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Replacer le port de Marseille-Fos dans la compétition internationale pour toutes catégories de marchandises
<p>VMF vise à :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fédérer les services et les compétences des professionnels de sa communauté portuaire. 	<p>Site : via-marseille-fos.com</p>
<ul style="list-style-type: none"> - faire émerger au sein de la communauté portuaire une dynamique commerciale s'appuyant sur une offre de services de qualité, fiable et compétitive, dans le but de conquérir de nouveaux trafics 		





Labellisé en juillet 2005, Pôle de compétitivité à vocation mondiale avec son jumeau le Pôle Mer Bretagne Atlantique et PRIDES en 2007, le Pôle PRIDES Mer Méditerranée a pour ambition de développer durablement l'économie maritime et littorale en tous lieux. En Paca, LR et Corse, le Pôle (18 permanents) fédère 395 acteurs scientifiques et économiques autour de thématiques maritimes et littorales à forts enjeux sécuritaires et durables. En 10 ans, il a labellisé 275 projets portant sur ses 6 Domaines d'Actions Stratégiques : Sécurité et sûreté maritimes / Naval et nautisme / Ressources énergétiques et minières marines / Ressources biologiques marines / Environnement et aménagement du littoral / Ports, Infrastructures et Transports Maritimes. Le Pôle travaille aussi sur des Programmes fédérateurs concernant des marchés à fort potentiel. Le pôle Mer Méditerranée coordonne sa stratégie et ses actions avec son jumeau Atlantique et, bien sûr, avec les autres pôles de compétitivité. Sur la partie logistique, qui ne fait pas partie de ses champs d'action (mer et littoral), un partenariat existe avec le Cluster Paca Logistique.

Site : polemermediterranee.com

Les structures liées aux transports terrestres



L'Observatoire Régional des Transports de Provence Alpes Côte d'Azur, financé par l'Etat et le Conseil régional, vise à répondre à un double besoin :

- développer les outils de connaissance et d'information régionale à caractère économique sur le transport de marchandises et de voyageurs;
- offrir aux personnes morales partenaires de l'Association les éclairages utiles à leurs missions.

A cet effet, l'association met en place un système d'informations réciproques, organise les actions de collecte statistique, de traitement de l'information et de diffusion des résultats, et réalise ou fait réaliser des études et recherches.

Ses activités regroupent : la publication trimestrielle d'une revue, celle annuelle d'une plaquette sur les «Chiffres clés des transports», l'organisation de Courts débats thématiques ou de journées semestrielles de présentation d'études, l'animation de groupes de travail thématiques.

Site : ort-paca.fr



Sous l'égide du préfet coordonnateur du bassin Rhône Méditerranée, les ports de Marseille et Sète, CNR, VNF et les ports du bassin Rhône-Saône ont signé en janvier 2015 les statuts de « l'Agence de développement Medlink Ports ». Cette nouvelle association est chargée de promouvoir le transport fluvial de marchandises et de développer l'offre multimodale des plates-formes portuaires

sur l'ensemble du bassin. L'association agit dans 3 domaines :

- Conseil logistique : guichet unique sur le bassin, le conseiller logistique sera en charge de la prospection, accompagnera gratuitement les chargeurs dans leurs projets et apportera aux ports sa connaissance des filières utilisatrices de la voies d'eau.
- Services clients et coopération technique.
- Promotion et Communication.

Site : medlinkports.fr

A noter la création en novembre 2015 de l'association Eco Multimodal Rhodanien, basée dans les locaux de l'association TLF de Lyon. L'objectif de ses fondateurs est de fédérer et défendre les professionnels du transport multimodal sur un vaste périmètre situé entre Dijon (Côte d'Or) et la basse vallée du Rhône, avec pour dénominateurs communs le conteneur maritime, la caisse mobile ainsi que la distribution urbaine. Rémy Crochet, directeur des activités ferroviaires et fluviales de Greenmodal (filiale du groupe CMA CGM), a été élu à sa présidence pour un premier mandat de deux ans.



Le G.I.R. Maralpin (Groupe Interdisciplinaire de Réflexion sur les traversées sud alpines et l'aménagement du territoire Maralpin) a été fondé en 1996. Cette association a pour vocation de rassembler les enseignants universitaires, chercheurs et experts, français et étrangers, de toutes disciplines, aux fins de contribuer à l'analyse approfondie de la problématique de l'aménagement du territoire, des voies de communication et des transports, ainsi que la protection de l'environnement, dans les zones littorale

et maralpine (Alpes de la Méditerranée). Le GIR Maralpin a déjà rassemblé, dans le cadre de ses réunions d'échanges de vues et de travail, plus d'une centaine de personnalités françaises, italiennes et suisses de diverses disciplines (Droit, Economie, Sociologie, Géographie, Géologie, Biologie, Ingénierie, Transports, etc.).

Les activités du GIR Maralpin, sous forme de débats, d'analyses ou de synthèses, s'enrichissent par ailleurs de travaux dirigés (stages) et de recherches universitaires (mémoires, thèses).

Site : gir-maralpin.org

Les fédérations professionnelles



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

La Fédération Nationale des Transports Routier se présente comme l'organisation leader du transport routier de marchandises. C'est une organisation professionnelle qui fédère des syndicats régionaux et départementaux. Elle accueille des entreprises privées de toutes tailles (groupes, PME, TPE) et de toutes spécialités. Elle représenterait les 2/3 des entreprises de transport routier adhérentes à une organisation professionnelle. Les entreprises de transport adhèrent directement au syndicat de leur département ou de leur région.

La FNTR PACA est située à Marseille, sa secrétaire générale est Chantal VINCENT

La FNTR 06 est dirigée par Béatrice LUPANO

Site : fntr.fr



L'Organisation des Transporteurs Routiers Européens (OTRE) est une organisation professionnelle qui travaille avec les pouvoirs publics sur l'ensemble des champs de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. À l'origine de la création de l'organisation, un conflit entre transporteurs routiers et gouvernement. A l'époque, les structures territoriales à l'initiative de l'OTRE étaient adhérentes à une autre fédération patronale, qui est apparue comme n'étant plus en phase avec les volontés de certains transporteurs. Les structures locales « rebelles » ont été exclues et ont créé en octobre 2000, l'OTRE, composée de PME et TPE à capitaux familiaux.

OTRE Provence-Alpes-Côte est implantée à Toulon et présidée par JP Ducournau

Site : otre.org



Le SNTL, Syndicat National des Transports Légers, regroupe à l'échelon national les entreprises de transports légers de moins de 3,5t de Poids Total Autorisé en Charge, dans leur diversité : services rapides, courses, tournées,... En France, le marché du Transport Léger représente 19.200 entreprises, 45.000 véhicules et 56.000 personnes en action. Entreprises locales, régionales, nationales ou internationales, ces TPE et PME sont en grande majorité sous-traitantes.

Syndicat indépendant, de création ancienne, le syndicat s'est adapté à l'émergence très significative du Transport Léger au cours des années 80. Il adhère à l'Union TLF (Transport & Logistique de France) et son siège est à Paris 8^e

Site : sntl.fr



Union TLF, Fédération des entreprises de Transport et logistique de France déclare être la première organisation professionnelle représentative de l'ensemble des métiers de la chaîne du transport et de la logistique. L'Union représente, promeut et défend les intérêts de l'ensemble du secteur d'activité. Les entreprises adhérentes exercent dans les secteurs du transport routier de lots complets et partiels ou de la messagerie et de l'express. Certaines, regroupées au sein de TLF Overseas, sont organisatrices de transports internationaux terrestres, aériens et maritimes et commissionnaires en douane. Enfin, elles sont présentes dans la logistique et la location de véhicules industriels.

Pour la zone Méditerranée, le secrétaire général de TLF est Michel MATTAR, assisté de 2 personnes.

Site : e-tlf.com



L'Union Nationale des Organisations Syndicales des Transporteurs Routiers Automobiles est un syndicat français de transporteurs routiers créé en 1947. Il vise à défendre les aspirations des petites et moyennes entreprises de transport routier qui constituent la grosse majorité de la profession. Son site internet indique encore l'existence de 18 unions régionales, dont la Martinique et la Réunion. En fait, seules l'Aquitaine, la Martinique et le duo Midi-Pyrénées / Languedoc-Roussillon affichent des coordonnées locales. Les autres régions, dont Paca, renvoient à un seul et même numéro (le 01 43 13 29 15), au siège national de la FNTR où l'Unotra dispose d'un bureau et d'une permanente : Catherine PONS.

Site : unotra.frr

Les structures nationales axées filière logistique intéressées par Paca



Depuis 1972, l'ASLOG, l'Association française de la Supply chain et de la LOGistique a pour missions :

- sensibiliser les directions d'entreprises sur la contribution majeure de la Supply chain à la conduite de leurs affaires,
- de promouvoir les enjeux, les principes et les métiers de la Supply Chain dans tous les milieux économiques,
- de faire entendre la voix de ces métiers auprès de tous les acteurs institutionnels et privés au niveau régional, national et international.

Multisectorielle avec plus de 400 entreprises, près de 1 500 personnes en réseau, l'ASLOG (3 permanents) revendique le titre

de premier réseau français des professionnels de la Supply Chain.

L'ASLOG réalise depuis 1997 un benchmark permettant de faire l'état de l'art de la logistique globale des entreprises françaises par secteur et par différentes tailles en s'appuyant sur un référentiel avec des indicateurs clés des bonnes pratiques logistiques et supply chain.

Une nouvelle étude a été lancée en février 2016, relayée régionalement par le Cluster Paca Logistique. En effet, l'ASLOG dispose de 13 délégation régionales (dont LR et RA) mais aucune en Paca. Une matinale logistique urbaine a aussi été organisée en commun par l'ASLOG et le Cluster Paca Logistique le 7 juin 2016.

Site : aslog.org



L'Association française de l'immobilier logistique a été créée fin 2001. Elle vise désormais à représenter en une seule entité tous les métiers de l'immobilier logistique et de la Supply Chain: distributeurs, industriels, prestataires logistiques, messagers, investisseurs, promoteurs/développeurs, conseils, aménageurs, banques, assurances.

Animée par 2 permanents, l'association travaille via des

commissions sur plusieurs thèmes : Développement durable, Prévention des Risques et Réglementation, Logistique Urbaine, Formations et Emploi, Communication, Prospective, Fiscalité.

Sans implantation en province, en dehors de ses adhérents, Afileg a organisé en 2015 un «Tour de France» passant par Lyon, Marseille et Toulouse. Le Cluster Paca Logistique a co-organisé cette venue (une journée à St Martin de Crau en septembre).

Site : afileg.org

Le Cluster Paca Logistique



Le Cluster Paca Logistique est une association loi 1901, créée en 2008, issue du Club Provence Logistique. Elle rassemble des acteurs, privés et publics, locaux et nationaux dont l'activité ou les compétences participent à la performance de la logistique en région Provence – Alpes – Côte d'Azur : entreprises, organismes de recherche et de formation, institutions et collectivités.

Animateur et catalyseur, le Cluster :

- Propose aux acteurs publics et privés, ainsi qu'aux différents maillons de la chaîne reliant le producteur au consommateur, un lieu de d'échanges et de débat objectif, sur des sujets logistiques cruciaux tant pour les entreprises que le territoire,
- Constitue un centre de ressources et d'animation sur la logistique régionale et métropolitaine et un pôle d'excellence sur la logistique urbaine,
- Aide à dynamiser les pratiques logistiques par une veille permanente, une insertion dans la recherche internationale, une diffusion des connaissances, un appui à l'émergence, au montage et au financement de projets collaboratifs pour renforcer l'avance technologique et organisationnelle des membres du cluster.

Ses actions sont financées par des subventions publiques, des contrats d'objectifs et par les cotisations de ses adhérents. L'association (actuellement 2 permanents) compte environ 70 membres, en majorité des entreprises, dont deux associations professionnelles qui regroupent plus de 250 entreprises.

DEUX MISSIONS EN SYNERGIE

CONFORTER ET DEVELOPPER L'ACTIVITE DES ENTREPRISES DE LA FILIERE LOGISTIQUE REGIONALE

Confrontée à des défis majeurs, notamment dans les domaines de la logistique urbaine, de l'immobilier et du report modal, la filière logistique régionale se doit d'évoluer à la fois vers plus de coopération et d'innovation. Le Cluster se veut donc le réceptacle d'une dynamique collective de changement tournée vers l'innovation, la compétitivité et le développement des marchés dans un cadre plus coordonné et fédérateur.

METTRE EN SYNERGIE LOGISTIQUE ET TERRITOIRE POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE DE PACA

La logistique constitue un élément majeur de l'aménagement régional et une condition du développement du territoire ; en contrepartie l'écosystème territorial modèle et contraint l'activité logistique. Un cluster voulant contribuer au maintien et au développement de l'activité des entreprises se doit donc de travailler à une meilleure inscription de la logistique dans l'aménagement du territoire (mise en synergie des dynamiques publiques et privées) et de favoriser la montée en compétence logistique de l'ensemble du tissu économique.

TROIS DOMAINES ACTUELS D'INTERVENTION

- Aménagement (dont foncier / infras), Immobilier et Report modal (AIR),
- Logistique urbaine (LU),
- Innovation organisationnelle et technologique.

Sources utilisées pour cette fiche : Sites des différents organismes

Démarche soutenue par

